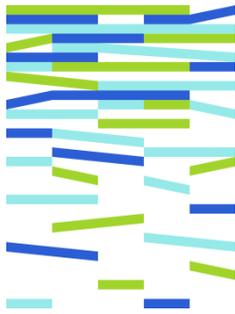




**Communiqué de presse
Strasbourg, le 20 août 2019**



Voies navigables de France recourt à l'éco-pâturage pour l'entretien écologique de ses berges le long du canal de Colmar

Voies navigables de France Strasbourg recourt à l'éco-pâturage pour l'entretien écologique de ses berges, une technique alternative raisonnée qui s'inscrit dans la politique « zéro phyto » de l'Établissement.

L'éco-pâturage ou écopastoralisme est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. Engagé dans une gestion raisonnée de ses espaces verts, Voies navigables de France a décidé d'accueillir une quinzaine de moutons de races rustiques Hampshire et Sufflok pour entretenir les berges et espaces naturels du canal de Colmar.

Pour mettre en œuvre cette activité d'éco-pâturage, Voies navigables de France a fait appel à l'éleveur Olivier Moog qui va faire circuler ses moutons durant une année, successivement sur trois sites. La première opération a débuté le 19 août en présence de Marie-Céline Masson, Directrice territoriale, le long du barrage de l'III (environ 1 hectare) près de Colmar géré par l'Unité territoriale Centre Alsace de Voies navigables de France. Le troupeau évoluera ensuite vers la rive droite aval (plus d'1 hectare) à Mutzenheim avant de poursuivre son chemin vers la rive droite amont (5 300 m²) à Kunheim, toujours sur le canal de Colmar.

Les moutons ont été choisis pour leur particularité d'adaptation aux milieux les plus escarpés. Véritables « tondeuses écologiques », ces quadrupèdes vont passer dans des endroits où les agents pourraient difficilement accéder avec leurs machines.

L'éco-pâturage est désormais une pratique assez répandue sur les sites de Voies navigables de France. Ce mode d'entretien des espaces naturels s'inscrit dans la politique « zéro phyto » de l'Établissement qui vise à remplacer les produits phytosanitaires par la recherche de solutions alternatives, en vue de la préservation de la qualité de l'eau. Cette méthode permet un entretien écologique de la zone, évitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre, les polluants, les nuisances sonores et les risques de dégradation des sols et des berges liés à l'utilisation d'outillages motorisés. Autres avantages, cette méthode permet également le développement de la biodiversité, l'amélioration du bilan carbone, la fertilisation naturelle et la non-production de déchets.



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

Contact presse

Voies navigables de France
Direction, territoriale Strasbourg
Service de la communication
Laure Mauny
T. 03 67 07 92 48
laure.mauny@vnf.fr